



Canadian Sheep Breeders' Association

RR 2, Site 7, Box 46 Bluffton, AB T0C 0M0

Appels sans frais : 1-866-956-1116 Téléc. : 1-877-207-2541

office@sheepbreeders.ca

www.sheepbreeders.ca

La Société Canadienne des Éleveurs de Moutons

Nouvelles de la SCEM - Été 2016

Classique canadienne du mouton :

La Classique canadienne 2016 aura lieu au parc des expositions de Richmond, QC (128, route 143, entre Richmond et Windsor) du 7 au 9 juillet prochains. Cette année, 58 exposants provenant de neuf provinces présenteront 271 moutons. Les 15 races suivantes seront présentées à la parade d'animaux (8 juil.) et à la vente (9 juil.) : Border Cheviot, Border Leicester, Arcott canadienne, Charollaise, Dorset (avec et sans cornes), Finnoise, Hampshire, Île de France, North Country Cheviot, Oxford, Romanov, Shropshire, Southdown, Suffolk et Texel. Des photos et de l'information supplémentaire sont disponibles sur la page Facebook de la Classique.

Le catalogue de la Classique 2016 a été envoyé le 9 juin à tous les membres canadiens de la SCEM ainsi qu'aux éleveurs non membres du Québec qui ont acheté des ovins enregistrés en 2014, 2015 ou 2016. Ce catalogue est également publié sur le site de la SCEM. On y trouve de l'information sur chaque animal inscrit, un horaire des activités, des renseignements sur le concours des agneaux d'abattage, des annonces publicitaires payées par les producteurs et les commanditaires, ainsi qu'une liste des points d'hébergement.

Un concours de tonte aura lieu dans le cadre de la Classique. Les toisons de laine blanche, de laine de couleur et de laines de spécialité provenant de toutes les provinces seront acceptées. Les toisons pourront être déposées au terrain des expositions de Richmond jusqu'au jeudi 7 juillet.

Un BBQ à l'agneau aura lieu le vendredi 8 juillet à 18 h 30. Pour réserver vos billets (35 \$ pour les adultes, 15 \$ pour les enfants âgés entre 6 et 15 ans), veuillez communiquer avec Trenholm Nelson (trenholm.pauline@gmail.com, 819-826-3066) ou Susan Mastine au 819-848-2454.

Recommandations du Code de pratiques au sujet de la longueur de la queue : Au cours des trois prochaines années, la SCEM mettra progressivement en vigueur les règles visant la longueur de la queue aux fins de l'exposition-vente de la Classique. Aucun animal ne sera disqualifié pour la longueur de la queue en 2016, mais les éleveurs qui soumettront des sujets présentant un renforcement à la place de la queue recevront un avertissement et de l'information sur ce point. En 2017, les animaux présentant un renforcement à l'endroit de la queue

seront exclus de l'exposition. D'ici 2018, tous les moutons inscrits à la Classique devront obligatoirement présenter un palmure caudale visible ou palpable. De plus amples renseignements et des photos sont fournis dans le catalogue de la Classique canadienne du mouton ainsi que sur le site Web de la SCEM.

Avis à tous les consignataires : Veuillez vérifier que les tatouages et/ou les étiquettes des animaux concordent avec vos dossiers d'enregistrement avant d'envoyer vos animaux à l'exposition-vente. Les formulaires d'inscription doivent être signés pour le transfert et présentés lors de l'inspection. Les animaux non accompagnés de documents d'enregistrement ne seront pas admis à l'exposition ou à la vente. Veuillez communiquer avec Lorna Woolsey au 1-877-833-7110, poste 306, pour inscrire vos animaux, en tâchant de vous y prendre bien à l'avance.

Bourse :

Une fois de plus, la SCÉM offre une bourse annuelle de 500 \$ aux étudiants inscrits dans un programme universitaire ou collégial qui sont membres de la SCÉM ou sont des enfants/petits-enfants de membres de l'Association. Le formulaire de demande figure sur le site Web de la SCEM. Les demandes devront parvenir au bureau de la SCEM au plus tard le 1er août 2016.

Concours annuel de photo de la SCEM :

Commencez à prendre des photos, car la SCEM tiendra son premier concours annuel de photo en 2017! Les photos, dont le sujet sera des ovins enregistrés auprès de la SCEM, pourront être envoyées par voie électronique entre le 1^{er} janvier et le 28 février 2017. Les photos admises seront affichées de manière anonyme à l'assemblée annuelle de la SCEM. À cette occasion, les participants et les membres du conseil d'administration seront invités à voter pour la photo qui, selon eux, représente le mieux la race exposée. Le nom du gagnant sera annoncé à l'assemblée annuelle de la SCEM, en mars 2017. Les gagnants de la première et de la deuxième place recevront respectivement un crédit de 100 \$ et de 50 \$ à leur compte de la SCEA, et leurs photos seront publiées sur le site Web et dans les médias sociaux, accompagnées de leurs noms. Veuillez vous rendre au site Web de la SCEM pour obtenir plus d'information sur ce concours de photo.

Vidéos :

La SCEM a produit plusieurs vidéos détaillées sur le tatouage, le double marquage (Shearwell et Allflex) et l'ablation de la queue. Ces vidéos peuvent être visionnées sur Youtube ou sur le site Web de la SCEM. Ces vidéos visent à aider les nouveaux éleveurs à mieux connaître les méthodes à suivre pour prendre soin des ovins de race pure et les identifier de manière permanente.

SCEA (Société canadienne d'enregistrement des animaux) :

En février 2016, la SCEM a questionné ses membres au moyen d'un sondage bilingue, avec un taux de participation de 29 %. En réponse à la question suivante : « Parmi les services que la SCEM peut fournir, lesquels feraient une différence pour votre élevage de race pure et contribueraient à l'essor de l'industrie canadienne des ovins de race pure? », bon nombre de répondants ont indiqué avoir de la difficulté à suivre le processus d'inscription en ligne et à naviguer sur le site Web de la SCEA. Afin de mieux aider ses membres et l'industrie ovine canadienne dans son ensemble, la SCEM a demandé que la SCEA :

- Adopte un processus d'inscription en ligne convivial
- Mette en œuvre un processus simplifié pour le paiement en ligne
- Développe et maintienne une méthode d'affichage des données sur la performance (avec des liens actifs vers GenOvis), les résultats des tests génétiques et le statut de certaines maladies précises
- Modernise son site Web et en améliore la convivialité
- Prévoit une option future pour l'affichage des résultats et des prix et pour le téléchargement de photos vers les pages des membres

La SCEA déploie déjà des efforts pour raccourcir les délais de traitement des enregistrements et des transferts.

Globalement, environ 15 % des transactions traitées par la SCEA proviennent de la SCEM. Deux des sept administrateurs siégeant au conseil d'administration de la SCEA sont nommés par la SCEM, et Glen Parker, de Three Hills (Alb.) est le nouveau président de ce conseil. Le conseil d'administration, le directeur général et les employés de la SCEA travaillent tous avec dévouement pour répondre aux besoins des éleveurs de moutons.

Pour rester inscrit à la liste de diffusion, vous devez absolument être membre en bonne et due forme de la SCEM et avoir fourni une adresse de courriel fonctionnelle. Veuillez renouveler votre adhésion dès maintenant en contactant la Société canadienne d'enregistrement des animaux en ligne à www.clrc.ca ou en appelant Lorna Woolsey au 1-877-833-7110, poste 306.